

COMMUNE DE 42260
SAINT GERMAIN LAVAL (LOIRE)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
présents : 17
votants : 18

L'an deux mille vingt deux,
le huit mars à 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, Maire.

Date de convocation : 28 février 2022.

PRESENTS : MM. RAYMOND Jean-Claude, MURON Marie-Christine, PRADIER Bruno, MATHELIN Sandra, GUILLOT Lucien, LAMOTTE Florence, GLATZ Jean-Pierre, DENTON Sylvie, FAVREAU Gilles, BURELLIER Jean-Michel, CHAVANNE Pascale, HEMON Mathieu, SAUTEREAU Olivier, MOUNIER Céline, LAFAURIE Lucie, RAJAT Sonia et COUBLE Alexis.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COUBLE Alexis.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : M. GERY Françoise et GODARD Léo.

POUVOIR(S) : M. COUBLE Alexis par M. GODARD Léo.

N° 06/22 – DELIBERATION ANNULANT LA REVISION ALLEGEE N°2 DU PLU

Monsieur le Maire rappelle que le PLU communal a été approuvé par délibération du 4 mars 2014, révisé par délibération du 27 novembre 2018 et modifié le 15 décembre 2020. Une révision allégée n°2, arrêtée le 17 novembre 2020, concernait les OAP sectorielles suivantes :

- l'implantation de l'Intermarché dans le virage en face de la ZA de Pralong,
- le secteur Jean Boyer bas de l'église pour de l'habitat groupé
- le secteur centre bourg sur 4 îlots,
- le secteur Pralong, zone Ueq, à vocation d'équipement
- secteur ZA Grandes Terres, zone AUF, les principes
- Le secteur Pralong, zone UF, requalification paysagère et cession des lots à bâtir.

La dérogation à l'urbanisation limitée a été refusée. Cette révision allégée n'a pu aboutir, dans le parallélisme des formes, il faut prévoir une délibération du Conseil Municipal pour l'annuler.

Après avoir entendu l'exposé du maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'annuler la révision allégée n°2 du PLU, arrêtée par délibération du 17 novembre 2020.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME
A SAINT GERMAIN LAVAL, le 9 mars 2022.

Le Maire,



Jean-Claude RAYMOND.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202301-20220308-DELCM-06-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2022
Publication : 11/03/2022

Pour Le Maire, L'adjointe déléguée Marie-Christine MURON

